



Info-Protection Citoyen

Bilan des maladies à déclaration obligatoire en Outaouais en 2024

La coqueluche et la rougeole 2

La maladie de Lyme, la malaria
et la fièvre Dengue 3

Maladies entériques
(infections intestinales) 4

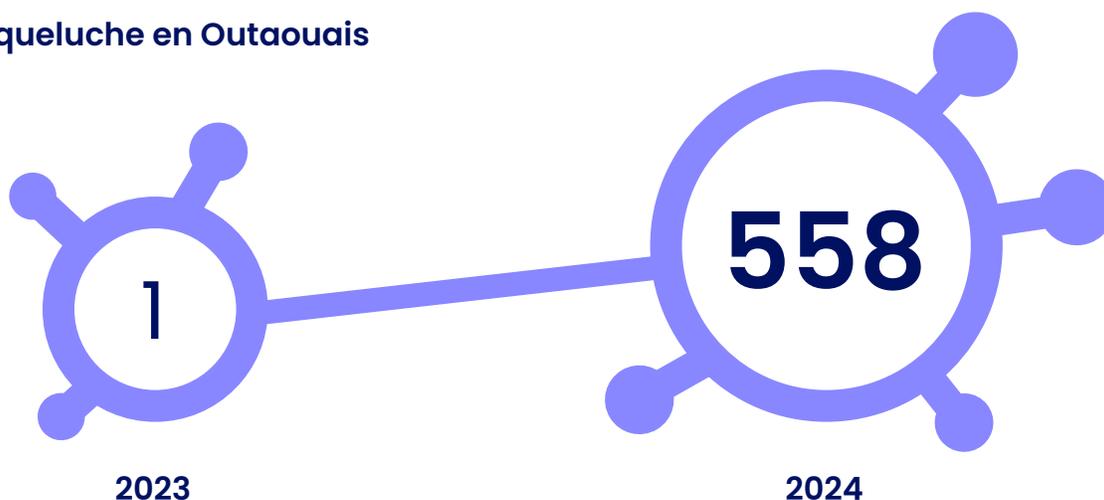
Infections transmissibles sexuellement
et par le sang (ITSS) 5

Les **maladies à déclaration obligatoire (MADO)** sont des intoxications, des infections ou des maladies confirmées par un médecin ou par un laboratoire et qui doivent obligatoirement être déclarées aux autorités de santé publique.

Pour l'année 2024 en Outaouais, **2542 MADO** ont été reçues à la direction de santé publique. Les illustrations présentent les principales MADO déclarées en 2024 en comparaison avec l'année 2023.

La coqueluche et la rougeole

Cas de coqueluche en Outaouais



! Des éclosons de coqueluche surviennent environ tous les 2 à 5 ans.

Comme plusieurs régions du Québec, l'Outaouais a connu une écloson de coqueluche en 2024. Avec **558 cas** rapportés, il s'agit de la plus importante écloson de cette nature jamais enregistrée dans la région.

La **coqueluche** est une maladie dangereuse, surtout pour les bébés de moins de trois mois. Ainsi, nous encourageons les parents à mettre à jour la vaccination de leur enfant. Les femmes enceintes qui se font vacciner en fin de grossesse protègent aussi leur nouveau-né.

La province de Québec a été aux prises avec une écloson de **rougeole** de décembre 2024 à avril 2025. Heureusement, aucun cas de rougeole n'a été déclaré en Outaouais. Cependant, il est important d'être adéquatement protégé contre cette maladie qui est très contagieuse et qui peut avoir des conséquences graves sur la santé. Un **vaccin** très efficace et sécuritaire contre la rougeole est **disponible gratuitement** pour tous.

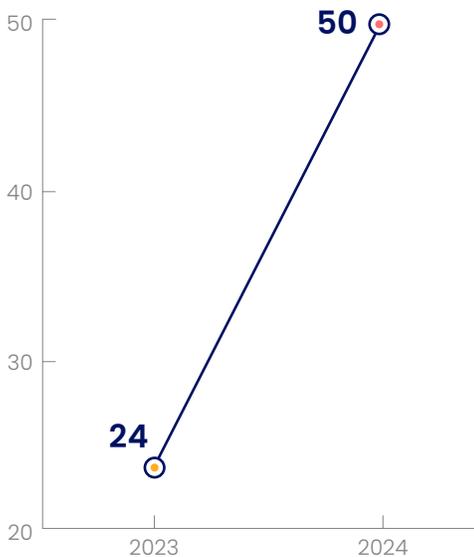
Pour vérifier votre statut vaccinal ainsi que celui des membres de votre famille ou prendre rendez-vous pour une mise à jour de la vaccination, allez sur [Clic Santé](#).



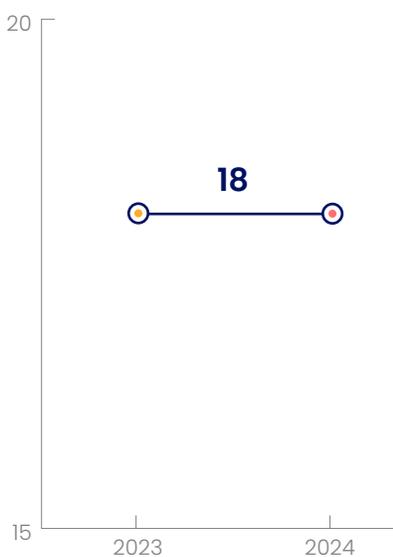
Cliquez directement sur les textes soulignés pour consulter les pages web!

La maladie de Lyme, la malaria et la fièvre Dengue

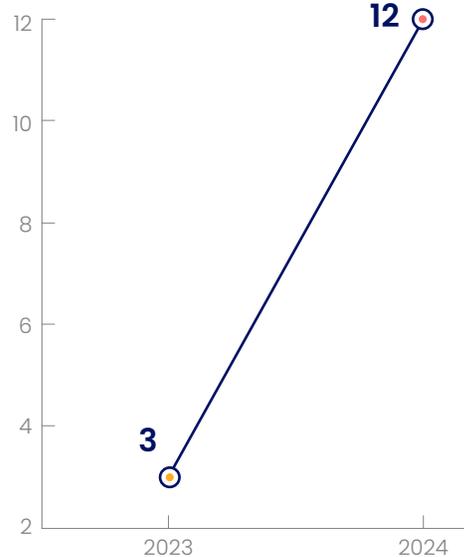
Lyme



Malaria



Dengue



La **maladie de Lyme** est transmise par une piqûre de tique infectée, tandis que la **fièvre dengue** et la **malaria** (encore appelée paludisme) sont transmises par des piqûres de moustiques infectés et acquises lors de voyages. Bien qu'elles soient évitables, ces trois maladies transmises par des vecteurs ont été les plus fréquemment déclarées en Outaouais en 2024. De plus, elles étaient en augmentation en 2024 par rapport à 2023.

La maladie de Lyme peut être acquise en Outaouais et dans d'autres régions du Québec.

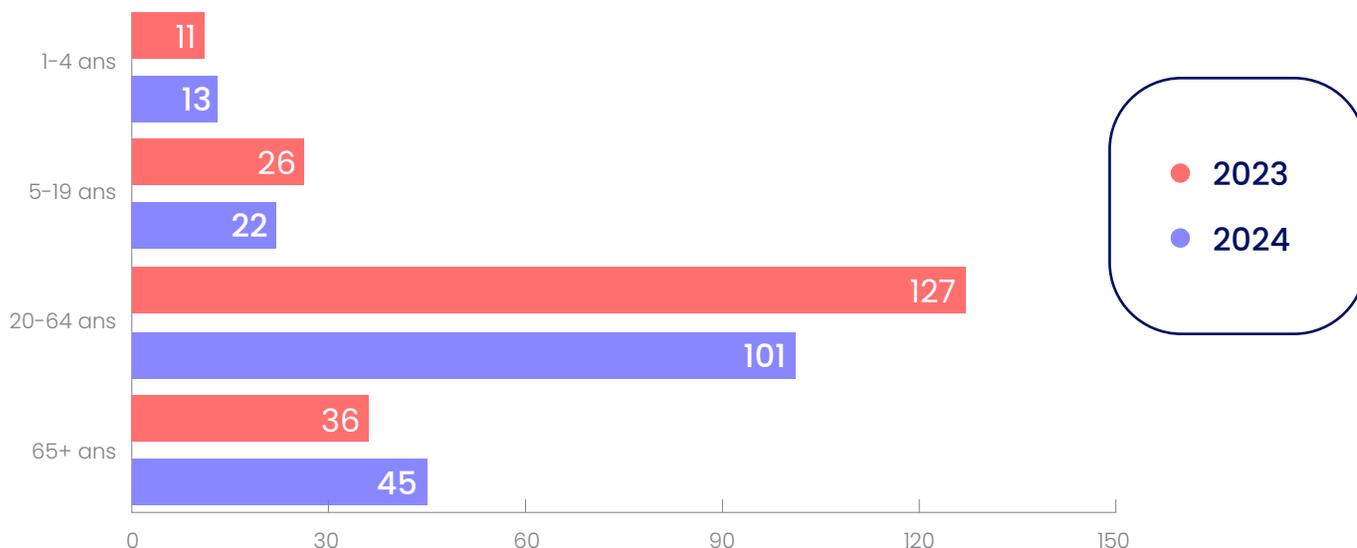


Pour connaître les municipalités à risque pour la maladie de Lyme en Outaouais et au Québec ainsi que les mesures de prévention des maladies transmises par vecteurs, consultez la page suivante : [Maladie de Lyme - CISSS de l'Outaouais](#)

Pour des informations importantes sur les précautions à prendre pour prévenir la fièvre dengue et la malaria ainsi que sur d'autres problématiques de santé en voyage, visitez la page suivante : [Maladies liées au voyage - Gouvernement du Canada](#)

Maladies entériques (infections intestinales)

Cas déclarés



Le nombre de cas d'infections intestinales déclarées a diminué en 2024 par rapport à 2023.

Ces maladies sont transmises le plus souvent par l'intermédiaire de **mains souillées** ou lors de la consommation d'**aliments ou de boissons contaminés** tels que la viande insuffisamment cuite, ou des produits laitiers non pasteurisés ou contaminés.

La plupart des cas sont légers, mais certains cas peuvent conduire à une hospitalisation ou à des maladies graves, voire au décès. Les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli sont les plus à risque.

Une **hygiène des mains** rigoureuse permet de réduire le risque de contracter et de transmettre ces infections. Pour plus d'informations sur le lavage des mains, visitez la page suivante :

[Gastro-entérite - CISSS de l'Outaouais](#)

De plus, informez-vous sur la façon de manipuler les aliments de façon sécuritaire en visitant la page suivante :

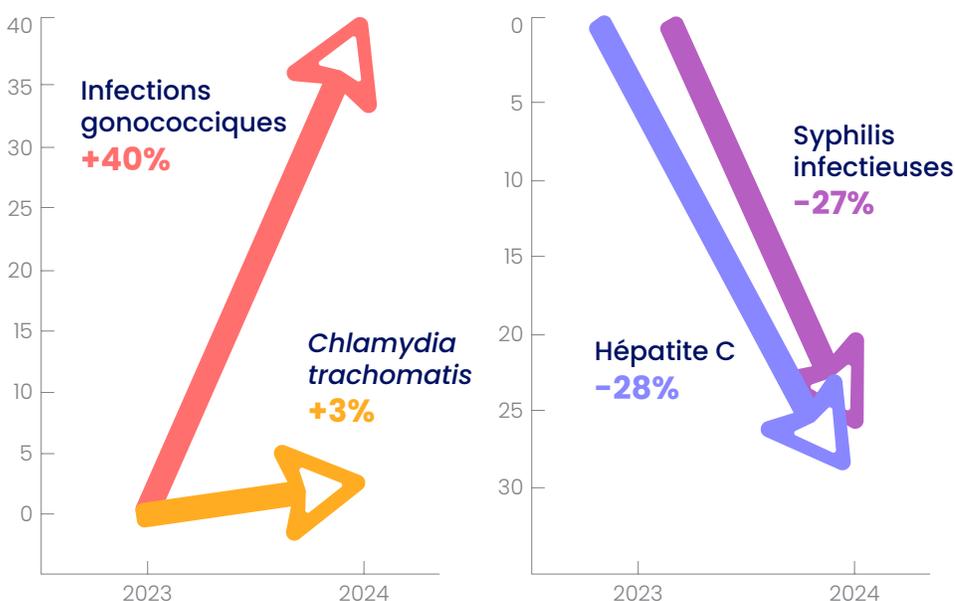
[Méthode 5M - Gouvernement du Québec](#)

Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)

En Outaouais, **1565 ITSS** ont été déclarées en 2024, comparativement à 1465 en 2023. Ces infections peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé sexuelle et reproductive des personnes atteintes ainsi que sur les nouveau-nés de mères atteintes de syphilis pendant la grossesse.

En savoir plus sur les ITSS

Cas déclarés (%)



La chlamydia et la gonococcie sont les deux infections transmises sexuellement en constante augmentation en Outaouais.

La syphilis et l'hépatite sont aussi très présentes.

Les comportements sexuels et de consommation **sécuritaires**, le dépistage et le traitement précoce ainsi que la vaccination permettent de **réduire significativement** le risque de contracter ou de transmettre ces infections.

En savoir plus sur les mesures de prévention

Pour avoir un dépistage

- Prendre rendez-vous avec votre **médecin** ou infirmière praticienne spécialisée (IPS);
- Appeler **Info santé 811** pour connaître les lieux de dépistage près de chez vous;
- Consulter [Clic Santé](#)